



# Réunion publique

## Quartier Valmy

JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

### Présents :

<p><b>Le Maire :</b> Hervé GICQUEL</p>	<p><b>Les Conseillers de quartier :</b></p> <p>Maud BARNLEY, Laurent SEEL, Svitlana ISAIEVA, Sébastien GAUDIN, Jacqueline BONNET, Anahita BROWN, Sandrine CHOPINEAU, Daphné DEJAY, Brigitte GUYOT, Patrick MEUSNIER</p>
<p><b>Les élus référents de quartier :</b></p> <p>Élise LONGUÈVE (Partenariats culturels extérieurs, Education-Culture),</p> <p>Fabien BENOIT (Démocratie participative et citoyenneté, Enseignement secondaire, Numérique)</p>	<p><b>Les élus invités :</b></p> <p>Pascal TURANO (sécurité publique, domaine public, affaires réglementaires ; stationnement et voirie, habitat social)</p> <p>Marie-Hélène MAGNE (Développement durable et écologie urbaine),</p> <p>Chantal LEHOUT-POSMANTIER (animation des Séniors, Conseil des aînés, actions intergénérationnelles),</p> <p>Patrick SÉGALAT (Finances et Ressources humaines)</p> <p>Chanbo GUEGAN-ROS (activités périscolaires),</p> <p>Murielle MINART (relations sociales internes et Groupement d'Entraide du Personnel Communal)</p>

**Services municipaux :** Céline KHIARI (IDPC)

**Nombre de participants élus et citoyens :** 70



## ORDRE DU JOUR :

- **Accueil/introduction de l'équipe municipale**
- **Des projets pour toute la ville**
- **La sobriété énergétique**
- **Le plan de végétalisation**
- **Un focus sur les finances communales**
- **Le déploiement du réseau de vidéoprotection**
- **Des projets dans votre quartier**
- **Questions/réponses**
- **Dates et lieux prévisionnels des réunions publiques 2023**

### ~~Dates et lieux prévisionnels des réunions publiques 2023~~

Fabien Benoit présente l'ordre du jour.

Madame Magne prend ensuite la parole pour décrire le plan de sobriété énergétique et les actions déjà mises en place :

### **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

#### **Des actions déjà appliquées en faveur de la sobriété énergétique**

**:**

- La **limitation du chauffage** dans nos bâtiments municipaux
- La limitation des illuminations de fin d'année à la période du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 et extinction à 22h sauf les soirs des réveillons de Noël et de la Saint Sylvestre
- La baisse de la température des bassins de la piscine municipale (- 1°C)
- Le contrôle du respect du Règlement Local de Publicité Intercommunal en matière d'extinction des enseignes et publicités de 23h00 à 7h00.

#### **Poursuivre la dynamique en faveur de la transition écologique**

**:**

La Municipalité poursuit ainsi un engagement pris dès 2016 de faire de la **maîtrise énergétique** une priorité de son action en matière de développement durable avec notamment :



- La **rénovation énergétique** des bâtiments publics
- La modernisation des flottes de véhicules publics
- Le déploiement d'un contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments et l'éclairage
- Le développement de modes de déplacement doux
- Une **stratégie de végétalisation** de la ville avec des plantes peu consommatrices d'eau
- Un accompagnement des particuliers pour réduire leurs consommations énergétiques en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)

#### **PLAN DE VÉGÉTALISATION :**

Plusieurs objectifs : plantation d'arbres et d'arbustes, **déminéralisation** des sols, régularisation des eaux pluviales, **diversification de la biodiversité** (hérissons, abeilles...). Amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie, réalisation d'une **trame verte** créant une cohérence entre les différents espaces de la ville

Présentation du projet sur la place Aristide Briand : plantation de 34 arbres avec différentes variétés (prunus, pins corses, haies végétales)

---

Pascal TURANO prend la parole pour présenter le réseau de vidéoprotection et les projets sur le quartier.

#### **DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION :**

Actuellement, 130 caméras sur la collectivité. Avec des ajouts au fur et à mesure. Quartier Valmy bien couvert.

En cohérence avec la politique de sécurité. Images renvoyées vers un centre de surveillance.

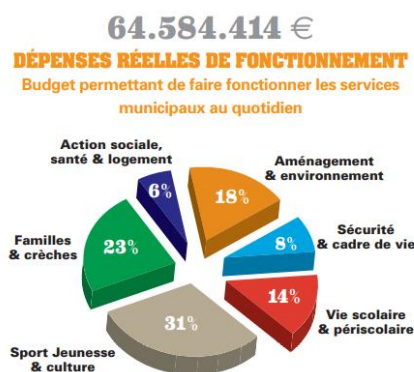


## DES PROJETS POUR VOTRE QUARTIER :

- Les travaux de création de l'itinéraire cyclable avenue de la Liberté se sont achevés en juin 2022. Des travaux complémentaires ont été demandés au carrefour de l'avenue de la Liberté avec la rue de Paris.
- Le Plan Vélo est opérationnel pour les quartiers Valmy et Bercy grâce aux marquages au sol récemment réalisés.
- Travail en cours sur le marché de conception, fourniture et installation des 24 abris vélos sécurisés.
- Aménagement du parvis de la Coupole et de la Place des Marseillais
- Un programme de végétalisation de la place des Marseillais et du parvis de la Coupole est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre envisagée au tournant 2023-2024.
- Les bâtiments publics. Reprise de l'étanchéité au-dessus de la crèche Petit-Château et de la maternelle Valmy à compter du 3 octobre pour une durée de 6 semaines. S'en suivra le ravalement de la maternelle Valmy

## FINANCES LOCALES

### Des orientations budgétaires 2022 respectées



Baisse de la dotation versée par l'Etat et maintien à un haut niveau  
des contributions aux fonds de péréquation

**Perte cumulée pour la ville depuis 2012 de 46.147.000 €**

**18.424.000 €** pour les dépenses de péréquation (FPIC et FSRIF)

**27.723.000 €** pour la Dotation Globale de Fonctionnement

## Des investissements nécessaires et adaptés pour le présent et l'avenir

Une gestion saine des finances de la ville par l'évitement du recours à la dette, la maîtrise de ses dépenses et préservation de sa réserve de trésorerie constituée au fil des ans, la réalisation des projets grâce à l'autofinancement.

La dette par habitant était à Charenton au 31 décembre 2021 11 fois inférieure à celle des communes françaises de même taille avec un niveau de 119 € par habitant.

Des taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne et inchangés depuis 2010 (pour les 15 communes de même taille soit de 20 000 à 50 000 habitants)

## Des points de vigilance dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 complexe

Notamment par prévisions d'inflation de 5,3% en 2022 et 4,2% en 2023

## LES PROJETS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Les conseillers de quartier prennent ensuite la parole et rappellent les enjeux qui les mobilisent :

### **DYNAMISATION DU QUARTIER :**

Brocante renouvelée cette année, création d'un marché place des Marseillais à l'étude par les services, le quartier Bercy a fait la même demande et devrait servir de pilote, demande de création d'un point relais Poste pris en compte, l'identification d'un commerçant volontaire n'est pas garantie et pourra prendre du temps.

### **CIRCULATION, AMENAGEMENTS ET TRANSPORTS :**



Remontée d'information à la mairie pour sensibiliser aux difficultés observées avenue de la République, stationnement des camions de livraison du Franprix, usagers attendant le bus sur le trottoir et bloquant le passage, conflits d'usage entre vélos et piétons.

#### **ENVIRONNEMENT ET VEGETALISATION :**

Participation à la réunion commune de présentation du plan de végétalisation avec les services en charge. Une approche cohérente et de long terme est en place. Le conseil de quartier sera consulté sur le projet spécifique envisagé pour la place de la Coupole.

#### **CIRCULATION, AMENAGEMENTS ET TRANSPORTS :**

#### **SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE :**

Rencontre avec l'équipe municipale concernée qui gère notamment les difficultés observées place de la Coupole. Synthèse des éléments communiqués par la Mairie. Une action régulière des services de la Mairie avec une forte implication des adjoints et de la médiatrice

## **QUESTIONS/REPONSES :**

**Habitant 1 : -Projet des deux tours (BPCE/Natixis) Les deux entreprises sont susceptibles de quitter Charenton. Est-ce que la commune a des informations sur ce sujet ?**

Hervé GICQUEL : Nous devrions conserver le même nombre de salariés à Charenton par le jeu de répartition sur les différents sites. Il y a des sites Natixis qui vont disparaître et il existe une reconcentration des grandes entreprises dans l'hypercentre de Paris.

**- La place des Marseillais est irrégulière au sol et peut être dangereuse. Quel est le projet qui la concerne ?**

Hervé GICQUEL : Après quelques échanges avec Daniel Buren, la ville de Charenton a son accord pour intervenir pour la place.

**-Quid du conseil des Seniors ?**

Chantal LEHOUT-POSMANTIER : Le conseil des Seniors vient d'être finalisé dans la forme qu'il va prendre. Très prochainement,



une campagne invitant les habitants à candidater va se réaliser notamment par le biais du journal de la ville.

**Habitante 2 -Demande à ce que la convivialité soit intégrée pleinement au projet de la place des Marseillais. Attention faite à ce que les bancs ne soient pas séparés par des barres en leur centre. Demande à ce que davantage de boîtes à livres soient mises en place, notamment aux abris d'autobus.**

Conseillère de quartier A.B. : Souhaite que la Ville s'engage un peu plus sur l'art. Banalisation de l'art contemporain. Envie de développer les initiatives à l'attention des enfants. Mention faites des DIPS

**Habitante 3 : Pourrait-on faire entrer la photographie dans la ville ? Faire participer les Charentonnais ? Exposition sur la ville ?**

Fabien Benoit : Rappelle que le 17/11 a lieu l'exposition de Richard MELLOUL, auteur précisément de l'exposition des arbres.

Il est fait mention de Jean-François DEROUBAIX, artiste de la Maison des Artistes, photographe, présent durant la réunion et exposant régulièrement sur la ville.

**Habitante 4 : Malgré plusieurs e-mails et courriers, aucune réponse sur le sujet de la rue Fragonard. Les joints entre les carrelages s'affaissent. L'eau s'infiltré. Est-il possible d'avoir une réponse ? Par ailleurs, Rue de Verdun, il y a des arbres, leurs grilles se soulèvent. On peut se blesser, tomber. J'en ai fait part mais là-aussi, silence.**

Pascal TURANO : Il y a deux ans environ, un affaissement a été constaté et une action avait été réalisée. Mais je vais vous donner mes coordonnées et nous en discuterons.

Fabien BENOIT rappelle l'existence de l'application de signalement.

**Habitante 5 : J'habite rue de Paris. Je m'interroge sur le rôle des conseillers dans la gestion des nuisances sonores. Je pense notamment au système de groupe frigorifique d'Auchan. J'ai envoyé un courrier mais il n'y a pas eu d'effet. J'ai été en lien avec le service hygiène et avec la police.**

Hervé GICQUEL : la ville a saisi Auchan sur ce point. Je les rencontre à nouveau fin novembre. Nous allons nous pencher sur ce sujet de nuisances sonores

**Habitante 6 : Je voudrais aborder la question des rats. Nous souhaitons des solutions. Concernant l'ancien garage Peugeot :**



**les squatteurs ont été délogés mais leur mobilier en mauvais état est amoncelé. Est-il possible d'organiser un ramassage ?**

Pascal TURANO : Il y a une mesure d'expulsion. Sur le mobilier, il y a une durée légale pour que les squatteurs viennent récupérer leurs affaires. Les carreaux ont été cassés pour éviter qu'il y ait un nouveau squat.

**Habitant 6 : Quel rôle joue le conseil de quartier pour veiller à ce que les travaux réalisés dans cette école ne lui nuisent pas trop ?**

Sylvain DROUVILLÉ : les conseils d'école ont leur importance. Les écoles interagissent avec l'extérieur. Sachez que nous sommes vigilants à ce que les travaux se fassent de la manière la plus calme possible. Nous serons attentifs à ces travaux. Nous veillerons à ce que cela impacte le moins possible les périodes scolaires.

**Habitant 7 : J'habite rue du petit château. Il y a de l'art subi. Deux énormes blocs de béton au 108 et au 110. Il y a un arrêté municipal. Est-il possible de faire quelque chose par rapport à ces blocs de béton ?**

Hervé GICQUEL : Je suis désespéré de ce promoteur immobilier. Cette opération dure depuis des années. Passée entre les mains de plusieurs promoteurs. Ce chantier végète. Le trottoir est dévasté et il ne peut être rénové tant que le chantier n'est pas finalisé.

**Habitante 8 : J'avais une question sur la sobriété énergétique. Existe-t-il des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique ?**

Marie-Hélène MAGNE : au niveau des aides, l'interlocuteur est l'ALEC-MVE. La ville n'apporte pas de financement mais il y a différents interlocuteurs et l'ALEC, l'agence locale de l'énergie et du climat, fait une permanence gratuite à la mairie. Les dates sont communiquées sur les newsletters.

## LES DATES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Fabien BENOIT mentionne le dispositif à venir du **BUDGET PARTICIPATIF**.

Il rappelle également l'existence de la plateforme participative :

<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>



Elise LONGUÈVE rappelle les prochaines dates de réunions publiques : **1 jeudi 1er juin 2023 et jeudi 9 novembre 2023**, même horaire 19h et même lieu École VALMY, ainsi que le mail du service IDPC (Informations, Démocratie Participative et Citoyenneté) : [democratie@charenton.fr](mailto:democratie@charenton.fr)

Les personnes présentes sont invitées à se retrouver autour d'une boisson pour échanger davantage.

**Fin de la réunion 21 :20**

